

Nom des correspondants :

Anne Mallet, conseillère municipale

Véronique Cheptou, adjointe chargée des affaires scolaires et du lien social.

Adresse : Mairie d'Eyjeaux - 7 place de l'église 87220 Eyjeaux

Téléphone : 05 55 00 27 81

Adresse électronique : mairie.eyjeaux@orange.fr

Ont participé à la rédaction :

Sarah Hoet la directrice de l'ALSH d'Eyjeaux, Le secrétariat de la Mairie d'Eyjeaux et les élus de la commission « Affaires scolaires et lien social »

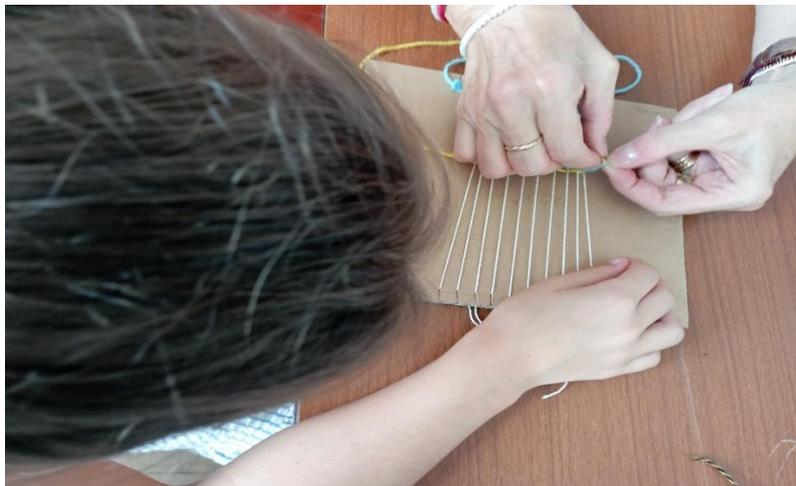


Table des matières

1- Introduction et préambule	5
2- Présentation du territoire d'Eyjeaux.....	5
a) Quelques éléments généraux	5
b) Des éléments démographiques :	5
c) La petite enfance	5
1) Une convention avec le multi - accueil « A petit pas » d'Aureil.....	5
2) Les assistantes maternelles :	6
3) Le Relais Petite Enfance (REP) :.....	6
d) Vie associative.....	6
e) Un environnement naturel.....	6
1) La forêt	7
2) Le verger conservatoire « Jean- Paul Paulet »	7
3) Les chemins de randonnée.....	7
4) Une aire de loisirs à proximité de l'école et une salle des fêtes équipée	
f) Un partenaire institutionnel : l'IME René Bonnefond	7
g) L'engagement de la municipalité : La convention territoriale globale (CTG) de Limoges Métropole.....	8
3- L'organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire : jours, horaires, tarification.....	8
a) Présentation de l'école Simone Veil	8
b) Présentation des services périscolaires	8
1) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	8
2) La restauration scolaire et organisation de la pause méridienne	9
c) Les activités extrascolaires : La convention avec l'ALSH de Boisseuil	10
4- Historique PEDT.....	11
5- Bilan du précédent PEDT 2021-2024.....	11
a) Les outils d'évaluation :	11
b) Points généraux inscrits au dernier PEDT : Objectifs réalisés.....	12
1) La garderie du matin intégrée dans le périmètre de l'ALSH à compter de la rentrée 2021	12
2) Le conseil municipal des enfants.....	12
c) Les indicateurs quantitatifs à partir du suivi administratif et le résultat des questionnaires	12
1) Le suivi administratif	13
2) Les questionnaires.....	14

d) Les indicateurs qualitatifs	15
1) Les objectifs du PEDT 2021-2024 étaient les suivants	15
2) Actions mises en place selon les objectifs du PEDT 2021-2024	15
3) Analyse	16
e) Objectifs non réalisés ou partiellement réalisés	18
f) Ajustements et évolutions	Erreur ! Signet non défini.
6- Définition et objectifs du PEDT 2024 – 2027	18
a) Périmètre et public du PEDT	18
b) Définition du Projet Educatif de Développement du Territoire (PEDT)	18
c) Des changements à venir dans l'organisation périscolaire à la rentrée 2024-2025	19
d) Les intentions éducatives et les effets attendus	19
e) Les moyens humains : partenaires institutionnels et autres – équipe pédagogique	21
➤ L'équipe pédagogique	22
7- Structure de pilotage	23
8- Eléments prévus dans le bilan évaluation du projet et indicateurs retenus	23
9 - Modalités de renouvellement du contrat et modifications par avenant	24
10- Les photos	24

1-Introduction et préambule

La municipalité d'Eyjeaux a adopté un projet éducatif de territoire (PEDT) pour encadrer et structurer les diverses activités municipales d'accueil des enfants. Le PEDT exprime une politique éducative volontariste de la municipalité qui entend faire de la commune un acteur à part entière de la sphère éducative. Il s'inspire de l'éducation populaire, courant de pensée qui entend mettre l'enfant au cœur du projet en le rendant acteur de ses activités. Le PEDT a pour objectif d'articuler tous les temps de l'enfant, quel que soit son âge, en tenant compte des ressources locales. Il formalise l'engagement des partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et péri-éducatives, dans un souci de cohérence et de continuité. Proposer à chaque enfant scolarisé de la commune un parcours d'activités éducatives variées et de qualité, avant et après le temps scolaire, en complémentarité avec les enseignements scolaires.

2-Présentation du territoire d'Eyjeaux

a) Quelques éléments généraux

Eyjeaux se situe à 14 kilomètres au sud - Est de Limoges, en seconde couronne. La commune est une des vingt communes de Limoges Métropole. Eyjeaux accueille une population plutôt jeune, en raison de son accessibilité à Limoges et du faible coût de l'immobilier.

b) Des éléments démographiques :

L'estimation de l'INSEE au 1er janvier 2024 annonce 1 339 habitants pour une superficie de 24.2 km². Le relevé des naissances fait apparaître une baisse significative depuis 2020 suivant en cela la courbe nationale de baisse des naissances.

Nombre de naissances de 2019 à 2023 à Eyjeaux						
Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de naissances	20	8	7	10	11	8 (au 30 juin 2024)

c) La petite enfance

La municipalité d'Eyjeaux a mis en place plusieurs structures d'accueil pour les tout petits enfants :

1) Une convention avec le multi - accueil « A petit pas » d'Aureil.

En date du 13/12/2019, la municipalité d'Eyjeaux a signé avec la municipalité d'Aureil et l'association « Manola » gérante du multi accueil « A petit pas », une convention garantissant la possibilité d'accueillir jusqu'à trois enfants de la commune d'Eyjeaux au même tarif que

ceux de la commune d'Aureil et ce moyennant une contrepartie financière versée par la municipalité d'Eyjeaux.

Chaque année, deux ou trois enfants de la commune d'Eyjeaux sont accueillis au multi-accueil. Ce service répond aux attentes des parents, tout particulièrement à ceux qui habitent dans le secteur Nord Est de la commune d'Eyjeaux.

2) Les assistantes maternelles :

Trois assistantes maternelles agréées accueillent des enfants mineurs. Elles comptabilisent 11 places en tout.

3) Le Relais Petite Enfance (REP) :

Les assistantes maternelles ont la possibilité de fréquenter le REP de Feytiat leur permettant d'offrir des activités et des jeux qu'elles n'ont pas la possibilité d'acquérir à leur propre domicile.

Les assistantes maternelles sont accueillies trois matinées par semaine au sein du Relais Petite Enfance. Des permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi tant pour les familles que pour les professionnelles de la petite enfance.

d) Vie associative

La vie associative est riche sur le territoire. En 2024, on recense 17 associations dont 5 accueillant des enfants ou des adolescents pour des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Nom de l'association	USAE Union sportive Aureil – Eyjeaux	Tennis Club	Les marmottes se réveillent	Racing Judo club
Nombre de licenciés ou adhérents de la commune en 2024	12 enfants	X enfants	10 enfants	25 enfants

e) Un environnement naturel

La commune située en seconde couronne affiche un patrimoine naturel important qui profite à tous les habitants de la commune. Il offre un support à de nombreuses activités pour les enfants de l'école.

1) La forêt

La municipalité affiche une politique volontariste. Ainsi, depuis plusieurs années, la municipalité s'est portée acquéreur de plusieurs bois ou forêts. La surface de la forêt communale se porte maintenant à 80 ha.

2) Le verger conservatoire « Jean- Paul Paulet »

Situé à 50 mètres de l'école, le verger conservatoire propose des activités diversifiées.

- Découverte de la pomoculture avec le sentier d'interprétation
- Ramassage de pommes pour la fabrication de jus de pomme (activité qui a été réalisée de nombreuses fois par les enseignants lors de la semaine du goût) et pour la fabrication de la purée de pommes servie au restaurant scolaire tout au long de l'année. Un « dimanche au verger » invitant tous les enfants de l'école et leurs parents est programmé chaque année.

3) Les chemins de randonnée

De très nombreux chemins de petites ou moyennes randonnées dont celui des pêcheries oubliées permettent une découverte du patrimoine naturel et bâti du territoire de la commune d'Eyjeaux. C'est un support très utilisé par les enfants de l'école.

4) Une aire de Loisirs à proximité de l'école - une salle des fêtes équipé

Une aire de loisirs municipale située à proximité de l'école et des services périscolaires offre des équipements sportifs aux enfants. On y trouve un stade de foot, un terrain de pétanque, du mobilier de loisirs (petit train, balançoire, jeux de grimpe , table de ping - Pong) et un terrain multisport. Une aire de pumtrack a été inaugurée le 22 juin 2024. Une salle des fêtes située en proximité immédiate de l'école est équipée d'un dojo qui est utilisé par les enseignants et les animateurs des activités périscolaires.

f) Un partenaire institutionnel : l'IME René Bonnefond

L'Institut Médico Educatif (IME) a été créé en 1973. Il est géré par les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP87). Les jeunes de l'IME encadrés par leurs éducateurs techniques réalisent des équipements pour la municipalité (une boîte à livres) et des activités de jardinage ou de collecte de pommes au verger « Jean – Paul Paulet ». Des actions ponctuelles sont également réalisées avec les enfants de l'école. Des conventions entre les PEP87 et la municipalité sont établies et définissent les prêts de salles ou de matériel.

g) L'engagement de la municipalité : La convention territoriale globale (CTG) de Limoges Métropole.

La CTG est une démarche partenariale initiée par la CAF de la Haute Vienne qui agit aux cotés de Limoges Métropole et ses communes membres pour maintenir, renforcer une offre de services équilibrée en faveur des familles et habitants du territoire. Son périmètre couvre l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF.

Les habitants de la commune ont participé aux questionnaires permettant au cabinet Kompass d'établir une synthèse sociale de notre territoire. Plusieurs thématiques ont été définies à partir de ce diagnostic social. Le travail auquel la municipalité participe est en cours.

3 L'organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire : jours, horaires, tarification

a) Présentation de l'école Simone Veil

En 2020, une huitième classe a été créé en raison d'une hausse des effectifs scolaires et de la nécessité de maintenir des effectifs restreints dans les classes ordinaires afin d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants de la classe ULIS. En septembre 2023, cette classe a fermé en raison d'une baisse des effectifs. En 2024, l'école Simone Veil abrite 6 classes ordinaires et 1 classe ULIS.

Année scolaire	2021- 2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 (projection)
Effectifs scolaires	153	149	130	116
Nombre de classe	8	8	7	7

Horaires de classe :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h/ 12h – 13h30 / 15h45	9h/ 12h – 13h30 / 15h45	9h/12h	9h/ 12h – 13h30 / 15h45	9h/ 12h – 13h30 / 15h45

a) Présentation des services périscolaires

Plusieurs services sont proposés avant et après la journée de classe.

1) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Il accueille les enfants tous les jours de classe :

Jours et horaires d'ouverture

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	7h-8h50	7h-8h50	7h-8h50	7h-8h50	7h-8h50
Accueil du soir	15h45- 18h30	15h45- 18h30	Fermé	15h45- 18h30	15h45- 18h30
TAP	16h-17h / 17h-18h	16h-17h / 17h-18h	Fermé	16h-17h / 17h-18h	16h-17h

Tarification :

En fonction de la fréquentation de l'ALSH, ce service est facturé « au forfait » ou « à l'occasionnel ». Le tarif le plus intéressant est proposé aux familles. Depuis 2022, une tarification modulée, tenant compte des revenus des familles est appliquée. Cette répartition est similaire à celle proposée à l'ALSH de Boisseuil.

Tarif de l'ALSH par mois – Année 2023-2024		
Tranche 1 : Quotient familial/0-1000	Forfait 35 €	Occasionnel 2,45 €
Tranche 2 : Quotient familial/1001-1500	Forfait 38 €	Occasionnel 2,60 €
Tranche 3 : Quotient familial/1501 et plus	Forfait 41 €	Occasionnel 2,75 €

Nombre d'enfants inscrits à l'ALSH d'Eyejeux				
	Année 2021-2022	Année 2022 – 2023	Année 2023-2024	Année 2024-2025 (projection)
Nombre d'enfants inscrits à l'ALSH	131	129	117	100
Nombre d'enfants scolarisés	153	149	130	116
% d'enfants scolarisés inscrits à l'ALSH	85,6%	86 %	90%	86 %

2) La restauration scolaire et organisation de la pause méridienne (jusqu'en juillet 2024).

	Repas	Temps de détente sur la cour de récréation	Sieste
Maternelle – CE1	12h/12h45	12h45/ 13h20	12H45/13h20 pour les PS
CE2 – CM2 - ULIS	12h45/13h20	12h00/ 12h45	

Quotient familial	Prix du repas
Tranche 1 : 0-1000	1 €
Tranche 2 : 1001 à 1500	2,85€
Tranche 3 : + 1500 euros	3,15€
Tarif occasionnel	5,70€

Une tarification sociale – une volonté de la municipalité

Depuis janvier 2022, la municipalité propose aux familles une tarification différenciée en fonction de leurs revenus ainsi que le dispositif à 1 euro pour les revenus les plus faibles. Une compensation financière de 3 euros est reversée à la municipalité par l'état pour chaque repas facturé 1 euro. Ce dispositif a été unanimement salué par les familles et les habitants de la commune. Ce tableau ci-dessous montre une répartition équitable entre les trois tranches. Le repas est un marqueur social important, nous avons connaissance de situations sociales précaires. Bien déjeuner est un des facteurs de réussite scolaire.

Répartition des effectifs enfant ou famille selon les trois tranches tarifaires de janvier à juin 2023

Famille / enfant	Nombre de famille/ enfant	Nombre total de famille / enfant fréquentant la restauration scolaire	%
Famille 1 €	29	101	28,7%
Enfant 1 €	38	133	28.6%
Famille tranche 2	46	101	45.5%
Enfant tranche 2	62	133	46.6%
Famille tranche 3	26	101	25.7%
Enfants tranche 3	33	133	24.8%

c) Les activités extrascolaires : La convention avec l'ALSH de Boisseuil

Une convention avec l'ALSH de Boisseuil permet d'accueillir les enfants d'Eyjeaux les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires et ce au même tarif que les enfants de Boisseuil. La convention prévoit la mise à disposition d'animateurs de la mairie d'Eyjeaux sur ces temps. La convention a été revue en avril 2021 et les temps de mise à disposition ont été augmentés en raison du nombre d'enfants inscrits. La convention prévoit 1089h heures de mise à disposition.

3-Historique PEDT

Les rythmes scolaires à l'école Simone Veil d'Eyjeaux sont de 4,5 jours de classe depuis de nombreuses années. Dès la rentrée scolaire 2013, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place. A la fin de l'année scolaire 2014-2015, un premier Projet Educatif de Développement des Territoires (PEDT) a été écrit, il présentait un document fixant les objectifs et l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ce document a défini notre organisation de septembre 2015 à juin 2018. Chaque année, un Comité de Pilotage (COFIL) s'est réuni et a apporté par ses critiques constructives, des modifications sensibles à l'organisation. En 2018, un second PEDT a été écrit pour les trois années à venir. S'appuyant sur cette première expérience, ce nouveau PEDT dressait un bilan et définissait une nouvelle organisation au regard d'un changement d'horaires de la journée d'école voté en conseil d'école extraordinaire du 19 décembre 2017. Cette année, c'est la quatrième édition du PEDT, le PEDT 2021-2024 arrivant à échéance.

Au conseil d'école du 13 février 2024, le vote d'un renouvellement ou d'une modification de l'organisation scolaire pour la rentrée scolaire prochaine a été mis à l'ordre du jour. Le résultat du vote a été le suivant :

- 4 voix favorable pour un maintien à 4,5 jours
- 6 voix favorable à un passage à 4 jours
- 3 abstentions

À la suite du résultat de ce vote, la municipalité réunie en conseil municipal le 7 mars 2024 a voté à l'unanimité le maintien de l'organisation actuelle des rythmes scolaires sur 4,5 jours pour la rentrée 2024. L'harmonisation des rythmes du groupe scolaire d'Eyjeaux et de celui de Boisseuil a été l'argument essentiel. La convention concernant l'ALSH extrascolaire de Boisseuil lie les deux municipalités et oblige à des rythmes équivalents pour le bon fonctionnement des structures.

4 - Bilan du précédent PEDT 2021-2024

a) Les outils d'évaluation :

Depuis 2015, année de la rédaction du premier PEDT, la municipalité et les partenaires scolaires se sont dotés d'outils d'évaluation du PEDT. Ces outils ont évolué au fil des nouveaux PEDT. Ces outils sont au nombre de 6 :

- Le suivi administratif des activités TAP permettant une analyse quantitative du dispositif mis en place.
- Les questionnaires envoyés à chaque renouvellement du PEDT
- Les réunions annuelles d'information et d'échange sur les services périscolaires et réunissant tous les partenaires de l'école.
- La participation de la directrice des services périscolaires au conseil d'école. Une présentation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est inscrit à l'ordre du jour du second conseil d'école chaque année et donne lieu à un échange avec les enseignants et les parents.
- Des fiches d'évaluation des TAP mis en place depuis 2018.

- Une réunion d'information ouverte à tous les parents. Le fonctionnement sur les services périscolaires y est présenté. Des échanges permettent de recueillir les remarques des familles.

b) Points généraux inscrits au dernier PEDT : Objectifs réalisés

1) La garderie du matin intégrée dans le périmètre de l'ALSH à compter de la rentrée 2021

Inscrit comme objectif dans le PEDT 2021-2024, la garderie du matin a rejoint le périmètre de l'ALSH en septembre 2021 sans surcoût pour les familles. Moins fréquentée que l'accueil périscolaire du soir, elle accueille en moyenne 11 enfants de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans. Diverses activités manuelles sont proposées (pompons, scoubidou, perles à repasser...) jeux de société, jeux de construction. Lorsque le nombre le permet, certains grands souhaitent aller aider les plus petits pour les activités manuelles. En 2021, des personnages en perles à repasser ont été offerts à chaque aîné de la commune recevant un colis pour Noël. Cette action généreuse a été menée à bien par une animatrice chaque matin d'accueil. Elle a mobilisé la totalité des enfants.

1) Le conseil municipal des enfants

Le 22 février 2021, une réunion de préparation a réuni les élus et les enseignants pour définir ensemble les objectifs du CME et les conditions à réunir pour que les élus puissent remplir pleinement leurs missions. Sur une proposition des enseignants, il a été décidé que seuls les enfants des classes de CM1 et CM2 pourraient se présenter au CME. Les premières élections ont eu lieu le 6 octobre 2021 sur un temps scolaire. Depuis chaque année, un renouvellement par moitié du CME donne lieu à des élections en octobre. Le CME se réunit au moins une fois par mois et a déjà réalisé de nombreux projets. Le compte – rendu de chaque réunion est envoyé aux participants, à la directrice de l'école et à la directrice des services périscolaires. Des échanges avec l'équipe enseignante et celle des services périscolaires ont lieu régulièrement pour les tenir informé des projets du CME. Parmi les actions réalisées les plus remarquables sont citées ci – dessous :

- L'installation d'un rideau permettant de mieux isoler les toilettes de l'école des garçons
- Le dimanche 2 avril 2023 : un après – midi ludique avec des jeux collectifs – 50 enfants de l'école ont participé à cette action
- La création d'une boîte à livres inaugurée le 26 mai 2024
- Une randonnée familiale sur un chemin de randonnée communale le 26 mai 2024 lors de la fête du printemps.
- La plantation de 8 arbres sur un terrain communal proche de l'école
- Une réflexion sur la construction du pumtrack

C) Les indicateurs quantitatifs à partir du suivi administratif et le résultat des questionnaires

1) Le suivi administratif :

Tableau du nombre d'enfants participant aux activités TAP sur les trois dernières années :

	Année scolaire 2021 - 2022	Année scolaire 2022 - 2023	Année scolaire 2023 - 2024	
Période 1	78	73	66	
Période 2	79	84	72	
Période 3	86	104	68	
Période 4	56	118	56	
Période 5	NC	NC	62	
Total	299	379	324	1002
Nombre d'activités proposées /an	37	44	35	
Nombre moyen d'enfants/ atelier	8	8,61	9,25	

Analyse :

Nous observons une stabilité dans le nombre d'enfants participants aux activités TAP. Le nombre d'activités proposées reste également stable. Nous notons un bel effort du directeur ALSH de l'année 2021 – 2022 qui malgré la pandémie et un nombre important d'arrêt de travail a réussi à maintenir une offre importante d'activités.

Le nombre d'enfant/ activité se situe entre 8 et 9. Ces effectifs répondent bien à l'engagement que nous avons écrit à chaque renouvellement du PEDT. L'activité TAP doit être réalisée dans un espace calme avec un groupe restreint.

2) Les questionnaires

	<u>Parents</u>	<u>Enfants</u>	<u>Enseignants</u>	<u>Intervenants</u>
Participation	11/100	13/117	0 /8	4/10
Points forts	Majoritairement, les TAP sont un moyen de garde pour les familles qui sont globalement satisfaites de l'organisation	Globalement satisfaits des activités, des animateurs et des relations avec les autres enfants		L'organisation est satisfaisante – Il y a de bons échanges avec l'équipe d'encadrement – Ces activités sont valorisantes quand elles s'inscrivent au plan local – Elles stimulent la créativité
Point d'amélioration	La fatigabilité des enfants – Revoir le temps du goûter – ouvrir un autre espace pour les plus de 6 ans	Avoir un choix plus important d'activités -		Une demande d'installation supplémentaire (point d'eau)
Points faibles				
Remarques		11/13 enfants pratiquent une activité de loisirs en club		

Analyse : Globalement et comparativement au dernier PEDT, le nombre de réponses est faible. Ce résultat appelle plusieurs hypothèses :

- L'organisation des TAP a maintenant 9 ans et est inscrite dans le fonctionnement du service. Elle n'appelle pas de remarques particulières.
- Les familles sont globalement satisfaites.

Observe – t-on une attitude plus consumériste des familles comme cela peut être observée par les associations qui offrent des activités de loisirs aux enfants ?

Les retours sont globalement positifs pour tous les partenaires. L'avis des enseignants est non connu. Les enfants ont fait des propositions d'activités et montrent par là qu'ils sont actifs. Les activités proposées semblent bien correspondre aux attentes des parents et des familles. Les enfants mettent en avant les liens qui les unissent à leurs camarades. Ils aiment l'activité mais aussi passer un bon moment avec leurs camarades. Certains enfants ayant découvert une activité souhaitent s'inscrire dans le club correspondant. On note une bonne implication des intervenants rémunérés ou pas. L'organisation est fiable et bien gérée par la directrice de l'ALSH.

2) Les indicateurs qualitatifs

1) Les objectifs du PEDT 2021-2024 étaient les suivants

2) Actions mises en place selon les objectifs du PEDT 2021-2024

Ce tableau présente les activités qui ont été réalisées selon les items définis sur le précédent PEDT :

ACTIVITES CREATIVES	Abécédaire
	Customiser un objet
	Décorations
	Fabrication de porte-clés, de bijoux, ..
	Mosaïque
	Mangeoire oiseaux
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Tennis
	Sports collectifs (foot, basket, baseball, ...)
	Motricité
	Pétanque
ACTIVITES NATURE ET ENVIRONNEMENT	Ateliers scientifiques (fusée, parachute,)
	Reconnaissance des arbres en forêt
	Atelier jardin
	Fleurissement de la cour d'école
ACTIVITE CITOYENNETE ET PREVENTION	Atelier-jeux Egalité fille/garçon
	Programme Toi-Moi-Nous
	Etiquettes de jus de pomme
	Menus repas des aînés
ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	Expression corporelle
	Danse (hip-hop, contemporaine, zumba...)
	Calligraphie
	Dessin humoristique, caricature
	Langue des signes
	Percussion, Cup song
ACTIVITES DETENTE	Lire et faire lire
	Relaxation (sonore, automassage, yoga...)
ACTIVITES LUDIQUES	Jeux de société
	jeux de construction (Kapla, Lego,...)
	Jeux de mimes

3) Analyse

Les activités proposées sur la période du PEDT 2021-2024 ont tenu compte des items retenus. Quelques activités méritent une analyse particulière :

- Lire et faire lire

Depuis 2015, la lecture reste un des fils conducteurs de nos trois derniers PEDT. Cette activité s'adresse à toutes les classes d'âge et est proposée par « Lire et faire lire » activité encadrée par la ligue de l'enseignement et l'UDAF. Chaque année, une élue participe à la réunion de rentrée de « lire et faire lire » organisée par la ligue de l'enseignement. Le 15 décembre 2023 et le 12 avril 2024, une fête de l'ALSH a été proposée aux familles. Une lecture avec un kamashibai et une lecture d'un conte australien et mis en musique ont été proposées lors de ces deux fêtes. Parmi les projets du CME, une boîte à livres jeunesse a été installée sur l'aire de loisirs de la commune. Pouvons-nous faire l'hypothèse que cette activité « Lire et faire lire » développe le plaisir de la lecture auprès des enfants qui ont fréquenté cet atelier ?

- Des ateliers d'expression et des spectacles de théâtre aux fêtes de l'ALSH

L'association de théâtre d'Eyjeaux « Les marmottes se réveillent » propose des ateliers de théâtre avec la création de spectacle pour les adultes et les enfants. En 2022, un atelier a été proposé aux enfants et adolescents. Face à la demande grandissante, trois ateliers vont leur être proposés en septembre 2024. Pouvons-nous faire l'hypothèse que les ateliers d'expression corporelle, verbale, danse etc. sensibilisent les enfants et leur permettent d'y trouver du plaisir et une envie d'approfondir ce mode d'expression en s'inscrivant dans un club ? Si cette hypothèse se vérifie sur les années à venir, l'objectif des TAP défini par les textes est pleinement rempli.

- Le projet Toimoinous : Un projet mis en place en 2023

Partant du constat que les incivilités étaient importantes sur le temps de pause méridienne, un courrier a été adressé à toutes les familles de l'école pour demander aux parents d'échanger avec leur enfant sur ces questions. Cette première démarche a permis des échanges avec les animateurs de l'ALSH, les enseignants, les parents et les enfants.

Le programme toimoinous a été proposé par le Centre Ressource des Accueils de Loisirs (CRAL 87) à l'ALSH d'Eyjeaux. Ce programme porté par l'ARS nouvelle aquitaine a pour objectif de développer les compétences psychosociales des enfants dans leurs relations avec leurs camarades à l'école, aux services périscolaires et plus globalement dans leurs échanges quotidiens. A long terme, ce programme a pour but d'améliorer le climat scolaire et périscolaire et de réduire les comportements à risque chez les adolescents.

Deux groupes de CM1- CM2 ont participé à ce programme et les retours ont été très positifs. Deux animatrices de l'ALSH d'Eyjeaux ont participé à la formation. Il ne nous est pas possible encore d'évaluer l'impact de cette activité sur le climat scolaire.

- Diversifier les activités en renforçant les activités d'extérieur (jardinage)

Différents ateliers de fleurissement de la cour ont été mis en place en lien avec les enseignants. Certains ateliers ont eu lieu dans le cadre des TAP. Le CME a réalisé la plantation d'arbres à proximité de l'école afin de sensibiliser leurs camarades à la biodiversité. Une plantation de pommes de terre en lasagnes va être réalisée tout prochainement, la production sera dégustée au restaurant scolaire.

- Poursuivre la professionnalisation des personnels

Parmi les animateurs de l'ALSH d'Eyjeaux, un personnel a effectué son stage BAFA de base en avril 2023.

Un personnel recruté en septembre 2023 est titulaire du BPJEPS activités pour tous depuis décembre 2023.

- Activités animées par des bénévoles ou associations

Intervenant	Statut	Qualification	Activité	Organisme
Madame Bonneau	Bénévole		« Lire et faire lire »	Ligue de l'Enseignement de la haute - vienne
Madame Joassim – Madame Bonnat – Madame Perol	Bénévoles		Activités Broderie	Association « Côté fil – côté cadre » Eyjeaux
Madame Bonnet	Bénévole		Mini – Tennis	Tennis- Club Aureil – Eyjeaux – Saint Just le Martel
Madame Vacher	Bénévole		« Autour de Noël »	
Madame Hanz	Bénévole		« Découverte de la langue des signes »	
Madame Ajuste	Bénévole		Danse Country	
Protection civile	Bénévole		« Initiation aux respects des règles dans l'espace public	

La municipalité maintient des activités animées par des bénévoles au titre de leur association ou de façon individuelle. Bel exemple de transmission à valoriser auprès des enfants dans l'esprit de l'éducation populaire.

- Donner du sens aux activités et montrer aux parents ce qui a été fait

A la demande des enfants, trois fêtes de l'ALSH ont eu lieu en 2023 et 2024. Elles ont été très appréciées par les parents d'élèves. Diverses dans leur contenu, elles ont mis à l'honneur, les

activités sportives (match de foot opposant les enfants aux parents et enseignants), les activités de lecture, de théâtre et de musique. Leur poursuite est envisagée.

e) Objectifs non réalisés ou partiellement réalisés

- Participation des enfants de l'ULIS et des enfants ayant une notification MDPH

Concernant les enfants ayant une notification MDPH, la municipalité et la directrice des services périscolaires veillent à ce que les enfants ayant des contraintes physiques ou psychiques puissent participer aux TAP dans la mesure du possible.

Les enfants scolarisés à l'ULIS participent peu ou pas aux TAP. La plupart d'entre eux ne sont pas inscrits à l'ALSH car ils bénéficient d'un transport financé par le Conseil Départemental. Un contact avec le service de transport du Conseil Départemental n'a pas permis de faire avancer cette problématique. La plupart des enfants de l'ULIS habitent en dehors du village. Il y a peu d'échange avec les familles.

- Les fiches d'évaluation des activités

Déjà noté comme insuffisamment exploitées en 2021, ces fiches élaborées par la directrice de l'ALSH sont insuffisamment remplies par les animateurs.

4-Définition et objectifs du PEDT 2024 – 2027

a) Périmètre et public du PEDT

Le périmètre du PEDT est celui de la commune d'Eyjeaux. Il reste inchangé

Public concerné : l'ensemble des enfants du 1er degré, soit 116 enfants selon les estimations actuelles pour l'année scolaire 2024- 2025

Maternelle : 24 enfants de 3 à 6 ans

Enfants du primaire : 80 enfants de 6 à 11 ans

Une classe d'intégration : 12 enfants maximum de 6 à 12 ans.

b) Définition du Projet Educatif de Développement du Territoire (PEDT)

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune d'Eyjeaux repose sur trois constats principaux :

- L'Education Nationale, bien qu'elle ait la responsabilité principale de l'instruction des apprentissages fondamentaux, ne peut à elle seule accomplir l'intégralité de la mission éducative de l'enfant. Cette mission est partagée entre les familles, l'Etat, les Collectivités Territoriales, les associations, et parfois des acteurs privés.
- Les familles expriment une forte demande pour un large éventail d'activités pendant les temps périscolaires et extra-scolaires pour leurs enfants.
- La commune d'Eyjeaux a donc la responsabilité et la possibilité de mettre à profit ces périodes pour jouer un rôle éducatif complémentaire à celui de l'Education Nationale.

Ainsi, le PEDT représente un enjeu sociétal majeur à l'échelle communale contribuant directement à l'amélioration des services offerts aux habitants d'Eyjeaux. Il vise à comprendre et à formaliser le parcours de l'enfant au sein de son environnement scolaire, périscolaire, extrascolaire et associatif, tout en respectant les principes de laïcité, d'égalité d'accès et de traitement des enfants.

c) Des changements à venir dans l'organisation périscolaire à la rentrée 2024-2025

- **Inclusion de la pause méridienne dans l'ALSH**

A partir de septembre 2024, la pause méridienne va rentrer dans le périmètre de l'ALSH. Il a été pensé avec les différents partenaires et a fait l'objet d'une validation en conseil municipal du 11 juillet 2024.

Dès la rentrée 2024, un seul service de restauration sera proposé de 12h à 12H45. 4 activités périscolaires de détente et découvertes seront proposées de 12H45 à 13H20. Les enfants d'ULIS pourront ainsi profiter pleinement de ces activités.

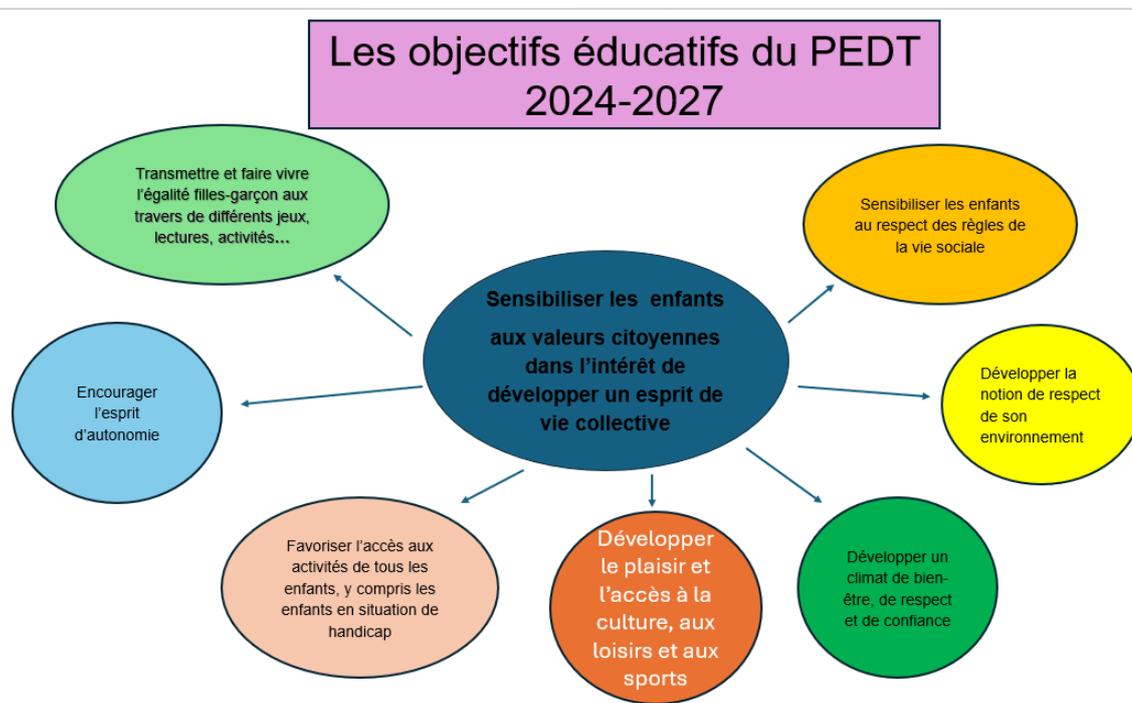
- **Des activités périscolaires à titre expérimental**

À la suite d'une demande des enfants, des ateliers scoubidou et breakdance seront proposés à titre expérimental par des CM2 sur la première et deuxième période sous la surveillance discrète et bienveillante d'un adulte.

- **Extension de l'espace de l'ALSH**

Afin de décloisonner la salle d'accueil des + de 6 ans, une troisième salle d'accueil sera ouverte dans une partie de la salle de restauration pour les CM1-CM2 pendant l'accueil du soir.

d) Les intentions éducatives et les effets attendus



Transmettre et faire vivre l'égalité filles-garçons

En nourrissant et en développant la réflexion des élèves sur la thématique de l'égalité filles/garçons grâce à des ateliers réflexifs et ludiques, des lectures, des jeux collectifs...

Nous serons vigilants au quotidien à ce que chaque enfant ait une attitude qui respecte ce sujet auquel nous sommes attachés. Ce projet est décliné sur les temps scolaires et périscolaires. Nous souhaitons poursuivre cette action par des ateliers et la participation d'intervenants extérieurs. Pour l'année 2024, une intervenante du planning familial a travaillé sur l'espace de la cour avec les enfants dans les classes. Une intervenante du Comité Départemental Olympique a animé un atelier sur l'égalité dans le sport dans le cadre périscolaire. La municipalité poursuivra son animation en organisant chaque année une animation tout public (conférence, visionnage d'un film ...).

Développer la notion de respect de son environnement

En sensibilisant par la mise en place d'outils, d'actions, d'animations autour de la découverte de la nature, de l'environnement proche (verger, sentier d'interprétation), de la compréhension des enjeux écologiques (gaspillage alimentaire en restauration, sensibilisation énergétique, recyclage...) afin de considérer l'importance de notre planète pour le bien de tous.

En sensibilisant les enfants à une alimentation saine.

Sensibiliser les enfants au respect des règles de la vie sociale

En enseignant des comportements plus civiques : l'estime de soi, l'indulgence envers soi-même et les autres, le respect mutuel et le partage.

Encourager l'esprit d'autonomie

En encourageant les enfants à s'aider mutuellement dans les moments collectifs : pour les gestes de la vie quotidienne, lors d'activités physiques, sportives ou manuelles.
En développant leur habilité et leur dextérité de faire par eux-mêmes.
En encourageant l'initiative individuelle ou collective qui permettra à l'enfant d'être force de propositions ou d'animations.
En offrant à l'enfant de réparer lui-même ses erreurs afin de le responsabiliser.

Favoriser l'accès aux activités de tous les enfants y compris les enfants en situation de handicap

En proposant des projets d'activités en fonction de l'âge et des possibilités de chacun, qui évitent les situations d'échec.
En acceptant les différences quelles qu'elles soient et les personnalités de chacun.
En accordant de l'importance au caractère unique et aux besoins particuliers de chaque enfant, sans porter atteinte à qui que ce soit ou encore aux « différences » des autres.

Développer un climat de bien-être, de respect et de confiance

En développant des valeurs humaines fondamentales telles que le respect de l'autre, le partage, la tolérance et la solidarité.
En mettant en place un climat d'écoute, de confiance et de respect.
En respectant le besoin de stabilité, de repère et de sécurité des enfants

Développer le plaisir et l'accès au droit à la culture, aux loisirs et aux sports

En impliquant les enfants dans la valorisation du bourg : Les enfants vont début septembre participer à un atelier « graph » afin de décorer la cabane à pommes. En proposant différentes activités sportives à tous les enfants y compris ceux en situation de handicap. Afin que chaque enfant puisse profiter des activités sur le temps périscolaire, nous prenons en compte les spécificités de chaque enfant, de leurs besoins psychologiques et physiologiques et adaptons au mieux les activités afin qu'elles soient accessibles par tous. En valorisant le temps d'activités périscolaires : Tout au long de l'année, les enfants vont découvrir, s'enrichir, au travers des différentes activités proposés. Afin de valoriser les activités découvertes tout au long de l'année, nous organisons deux spectacles dans l'année ce qui requiert une participation des enfants à plusieurs niveaux. Se produire devant un public peut en effrayer plus d'un mais peut aussi être l'occasion de révéler des talents cachés. On apprend alors à apprivoiser son trac et à surmonter sa timidité et gagner en confiance. Les enfants ont le plaisir de montrer à leur parents toutes les choses qu'ils ont appris au cours de l'année.

e) Les moyens humains : partenaires institutionnels et autres – équipe pédagogique

Les partenaires

Les Partenaires institutionnels :

- La municipalité d'Eyjeaux
DSDEN direction des services départementaux de l'éducation nationale
- SDJES Service Départemental de la Jeunesse et des Sports
- La Caisse d'Allocations Familiales
- L'école d'Eyjeaux
- La MSA
- La municipalité de Boisseuil
- Les représentants des parents d'élèves

Autres Partenaires (association communale ou extra- communale à but non lucratif loi 1901)

- Côté fil - côté cadre
- UNICEF
- La ligue de l'Enseignement et l'UDAF
- Tennis Club Aureil Eyjeaux
- SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile)
- Association des parents d'élèves d'Eyjeaux : Farandole

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique périscolaire en 2024 est composée de personnels titulaires et contractuels comme suit :

Intervenant	Statut	Qualification
Madeline Anger	Contractuelle	Adjoint technique BAFA
	Statutaire	CAP petite enfance
Patricia Begoin	Statutaire	Adjoint technique
Stéphanie Tavernier	Statutaire	Adjointe technique
Agnès Bureau	Statutaire	Adjoint technique BAFA
Marylène Foirest	Statutaire	ATSEM CAP petite enfance
Lucas Da Costa	Contractuel	BPJEPS Activités physiques pour tous
Hoët Sarah (directrice de l'accueil périscolaire)	Contractuelle	BPJEPS Loisirs tout public

L'équipe enseignante et les accompagnants enfants en situation de handicap (AESH) se composent de 13 personnes. Des éducateurs et du personnel soignant interviennent sur le temps scolaire pour les enfants à besoins particuliers et en situation de handicap.

Taux d'encadrement : une demande de dérogation :

La demande de dérogation concerne le taux d'encadrement permettant à chaque animateur d'encadrer un groupe de 18 enfants maximum pour les enfants d'âge primaire et 14 enfants maximum pour les enfants de moins de 6 ans.

5-Structure de pilotage

La mise en œuvre du projet éducatif territorial relève de la compétence de la collectivité qui en assure le pilotage. Le pilotage du projet est placé sous la responsabilité du Maire de la commune et constitué de :

- L'équipe enseignante représentée par la directrice ou tout autre personne nommée par la directrice de l'école
- La directrice de l'ALSH d'Eyjeaux et des membres de l'équipe d'animation nommés par la directrice de l'ALSH pour la durée de validité du PEDT
- Un représentant des parents d'élèves
- Un membre de l'association Farandole (association des parents d'élèves de l'école Simone Veil d'Eyjeaux
- Un parent d'élève impliqué et proposée par la directrice de l'ALSH.
- Un intervenant du SESSAD représentant l'ensemble des intervenants extérieurs et proposé par la directrice de l'ALSH d'Eyjeaux
- Des élus de la commission « affaires scolaires et lien social »

Le comité de pilotage a pour rôle le suivi de l'élaboration et de l'application du projet et se réunira une fois par an afin de faire le point sur le PEDT

8– Eléments prévus dans le bilan évaluation du projet et indicateurs retenus

Les éléments prévus dans le bilan d'évaluation

- Qu'apporte La mise en place des activités périscolaires sur le temps de pause méridienne au regard des intentions éducatives et effets attendus ?
- Evaluer les différents objectifs définis dans le PEDT 2024-2027
- Evaluer la participation des enfants de l'ULIS aux activités périscolaires

Les indicateurs retenus

- Proposer un questionnaire adapté à la vie de l'ALSH d'Eyjeaux.
- Exploiter les fiches de bilan des activités

- Etablir des grilles d'évaluation permettant d'établir le bilan annuel de la réunion du comité de pilotage.

9 - Modalités de renouvellement du contrat et modifications par avenant

Ce contrat est défini pour une période de trois ans. Il pourra être modifié par avenant à chaque fin d'année scolaire après évaluation et après validation du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et de la DDCSPP.

Toute demande de modifications en particulier d'emploi du temps sera adressée par courrier à l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Fait à Eyjeaux, le 11/07/2024

Monsieur le Maire Jacques Roux

10- Les photos



Fête de l'ALSH 2023 1



*Jeux libres de construction
ALSH 1*



*Atelier peinture en accueil périscolaire
1*

Jeu



Atelier Tissage 1



Activités manuelles du matin 1